

RCS : BOURG EN BRESSE

Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00493

Numéro SIREN : 347 841 371

Nom ou dénomination : A.G.D.

Ce dépôt a été enregistré le 11/04/2024 sous le numéro de dépôt 3971

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*05

Désignation de l'entreprise : <u>A.G.D.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>11</u>					
Adresse de l'entreprise <u>ALEX 01100 GROISSIAT</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>13</u>					
Numéro SIRET* <u>3 4 7 8 4 1 3 7 1 0 0 0 2 9</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>30/06/2023</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC I IF: IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI	50 000		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	6 654	7 660	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	96 667	10 207	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	762	762	
TOTAL (II)		BJ	171 950	BK	103 320	68 629	
AC I IF: CIRCULANT *	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 866	BM	4 866	
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP	3 550	BQ	3 550	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	182 139	BY	91	182 047
		Autres créances (3)	BZ	206 151	CA	206 151	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	DIVERS	Disponibilités	CF	171 462	CG	171 462	
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
TOTAL (III)		CJ	568 168	CK	91	568 076	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	740 118	1A	103 412	636 706	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR	219	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :		219	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

34/52

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.G.D.		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	302 261	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 19 680	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	430 742	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	63 841	
	Dettes fiscales et sociales			DY	141 556	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	567	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	205 964		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	636 706		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	205 964
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Annexe comptable

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ A.G.D.

Du 01/08/2022 au 30/06/2023

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 636 705,77 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 119 680,25 Euros.

L'exercice a une durée de 11 mois, recouvrant la période du 01/08/2022 au 30/06/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/10/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels ~ A.G.D.

Du 01/08/2022 au 30/06/2023

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Comptes annuels ~ A.G.D.

Du 01/08/2022 au 30/06/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	50 000		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencs & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		10 588		4 695
		Instal. gén., agencs & aménagts divers	14 423		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	92 270		2 427
		Matériel de bureau & info., mobilier	4 118		800
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	121 400		7 922
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		762		
		TOTAL IV	762		
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	172 162		7 922

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			50 000	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.			970	14 314	
		Instal. gén., agencs, aménagts d.			14 423	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		7 165	87 532	
		Mat.bureau, info., mob.			4 918	
	Emballages récup. div.					
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III		8 135	121 187	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				762	
		TOTAL IV			762	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		8 135	171 950	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Comptes annuels ~ A.G.D.

Du 01/08/2022 au 30/06/2023

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		6 415	1 209	970	6 654
Inst. générales agencem. amén. div.		14 423			14 423
Autres immos corporelles	Matériel de transport	73 076	12 134	7 165	78 045
	Mat. bureau et informatique, mob.	4 118	80		4 199
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		98 032	13 423	8 135	103 320
TOTAL GENERAL		98 032	13 423	8 135	103 320

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amort. fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
Fonds commercial								
Autres immob. incorporelles								
TOTAL								
Constr. Immo. corp.	Terrains							
	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
	Inst. techniques mat. et outil.							
	Inst. gales, agenc. am divers							
	Mat. transport							
	Mat. bureau mobilier							
	Emballages récup. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler								
Primes de remboursement des obligations								

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Comptes annuels ~ A.G.D.

Du 01/08/2022 au 30/06/2023

ÉTAT DES STOCKS

Comptes annuels ~ A.G.D.

Du 01/08/2022 au 30/06/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	4 598,45	267,86		4 866,31
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services	3 077,50	472,32		3 549,82
Produits				
TOTAL	7 675,95	740,18		8 416,13

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Comptes annuels ~ A.G.D.

Du 01/08/2022 au 30/06/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		762		762
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		219	219	
	Autres créances clients		181 919	181 919	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	3 844	3 844	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		200 000	200 000	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		2 307	2 307		
Charges constatées d'avance					
TOTAUX			389 052	388 290	762
RENVIS	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Comptes annuels ~ A.G.D.

Du 01/08/2022 au 30/06/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 840
Dettes fiscales et sociales	34 699
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	501
TOTAL DES CHARGES À PAYER	39 040

A.G.D

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 355, Grande Rue - ALEX, 01100 GROISSIAT
347 841 371 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 DECEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 119 680,25 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 119 680,25 euros

- Distribution à titre de dividende global à l'associée unique 90 000,00 euros
Soit 180,00 euros par action
- Le solde en totalité au compte "autres réserves" 29 680,25 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 01 février 2024.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 90 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes	Eligibles à l'abattement de 40 %	Non éligibles à l'abattement de 40 %	Revenu réel
30/06/2020	40 000 €	40 000 €	-	40 000 €
30/06/2021				
AGO du 01/07/22	40 000 €	40 000 €		40 000 €
AGO du 27/07/22	70 000 €	70 000 €		70 000 €
31/07/2022				
AGO du 28/09/23	70 000€	-	70 000€	70 000 €

Certifié conforme

Le Président

Benjamin CHALLAMEL

